

DEC213513DR17

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3343 intitulée Observatoire des sciences de l'univers de Rennes (OSUR)

## LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC180342DAJ du 25 janvier 2018 portant délégation de signature à Mme Gabrielle Inguscio, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne et Pays de la Loire (DR17) ;

**Vu** la décision DEC161224DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMS3343 intitulée Observatoire des sciences de l'univers de Rennes (OSUR) ;

## DECIDE :

### Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3343.

### Article 2 : Composition

En application de l'article 3 de la décision du 28 octobre 1992, l'assemblée générale, composée de l'ensemble des électeurs, constitue le conseil de laboratoire.

### Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

### Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 25/10/2021

Pour le Président-directeur général et par délégation,  
La déléguée régionale  
Gabrielle Inguscio

